

FORMATION INITIALE B1 B2 B1V B2V

RÉFÉRENCE: HAB010



HABILITATION ÉLECTRIQUE - EXÉCUTANT ET CHARGÉ DE TRAVAUX BT

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation et livrets de cours.

Délivrance du titre d'habilitation électrique en cas d'avis favorable.

PRÉREQUIS

Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

PUBLIC

Personnel devant exécuter des opérations d'ordre électrique sous la conduite d'un chargé de travaux, d'un chargé d'intervention générale ou d'un chargé d'opérations spécifiques.

Personnel devant diriger des travaux d'ordre électrique et d'ordre non électrique.

LIEU

En intra dans votre établissement

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

15 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

21 heures -

3 journées

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NFC 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation B1 - B2 - B1V - B2V Essai.
- Connaître les procédures de travaux ou d'essais dans un environnement électrique.
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux travaux hors tension ou au voisinage sur des ouvrages ou des installations électriques.

PROGRAMME

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, etc...).
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension.
- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation.
- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc ...).
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Rôles et fonctions.
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension ainsi que les autres documents associés.
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Principes généraux de prévention à appliquer.
- Évaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.



Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié